

LES PACIFISTES DANS LE REICH WILHELMIEN (1890-1918) : ENNEMIS DE L'ÉTAT OU PATRIOTES ?

Alexandre Dupeyrix

IRICE | *Les cahiers Irice*

2011/2 - n°8
pages 11 à 37

ISSN 1967-2713

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-irice-2011-2-page-11.htm>

Pour citer cet article :

Dupeyrix Alexandre, « Les pacifistes dans le Reich wilhelmien (1890-1918) : ennemis de l'État ou patriotes ? », *Les cahiers Irice*, 2011/2 n°8, p. 11-37.

Distribution électronique Cairn.info pour IRICE.

© IRICE. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les pacifistes dans le Reich wilhelmien (1890-1918) : ennemis de l'État ou patriotes ?

Alexandre DUPEYRIX

La plupart des travaux portant sur le mouvement pacifiste allemand ont été réalisés dans les années 1980. Cette conjonction n'est pas le fruit du hasard, mais tient au contexte politique international très particulier de l'époque : le regain de tensions entre les deux blocs qui ravive la menace nucléaire, la position géostratégique inconfortable de la République fédérale d'Allemagne, très sensible durant la crise des missiles (1983), ont provoqué au sein de l'opinion publique allemande un grand mouvement de protestation pacifiste s'étendant au-delà des seules franges alternatives et antimilitaristes¹. Il a alors semblé opportun de rechercher les origines du mouvement pacifiste, de retracer son histoire et de combler ce faisant une lacune dans l'historiographie qui avait fait jusque-là, non sans quelque raison, une part écrasante aux traditions bellicistes et militaristes². Plusieurs historiens se sont attelés à la tâche et ont publié en quelques années toute une série d'ouvrages très documentés sur le pacifisme du Reich de Guillaume II à la République de Weimar : citons entre autres les travaux de Karl Holl, Josef Dülffer, Wolfram Wette, Dieter Riesenberger ou encore Wolfgang Benz³. Un

¹ Sur les motivations de l'historiographie allemande, voir Sophie Lorrain, *Des pacifistes français et allemands, pionniers de l'entente franco-allemande, 1870-1925*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 12-14.

² De fait, si l'on consulte les grandes monographies consacrées à l'Empire et à la République de Weimar, issues de différentes écoles historiographiques, comme celles de Thomas Nipperdey, *Deutsche Geschichte 1866-1918*, Bde I & II, Munich, C.H. Beck, 1992 ; de Wolfgang J. Mommsen *Bürgerstolz und Weltmachtstreben, Deutschland unter Wilhelm II, 1890-1918*, Berlin, Propyläen Verl., 1995 ; ou encore de Hans-Ulrich Wehler, *Deutsche Gesellschaftsgeschichte*, Bde III & IV, Munich, C.H. Beck, 2007, 2003, on n'y trouve pratiquement aucune trace du mouvement pacifiste.

³ Voir Karl Holl, Wolfram Wette (dir.), *Pazifismus in der Weimarer Republik*, Paderborn, Schöningh, 1981 ; Karl Holl, Helmut Donat (dir.), *Die Friedensbewegung : organisierter Pazifismus in Deutschland, Österreich und in der Schweiz*, Düsseldorf, Econ Verl., 1983 ; Karl Holl, *Pazifismus in Deutschland*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, 1988 ; Wilfried Eisenbeiß, *Die bürgerliche Friedensbewegung in Deutschland während des 1. Weltkrieges*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 1980 ; Reinhold Lütgemeier-Davin, *Pazifismus*

centre de recherches – toujours actif⁴ – a même été créé à Brême en 1984, à l’instigation de Karl Holl : *l’Arbeitskreis Historische Friedensforschung*.

Ce qui frappe à la lecture de ces travaux, c’est que l’engagement pacifiste est resté, au cours des différentes périodes étudiées, très marginal. Le mouvement pacifiste organisé⁵ (*organisierter Pazifismus*) dont on considère que la création de la Société allemande pour la paix (*Deutsche Friedensgesellschaft*, DFG), en 1892, marque l’acte de naissance officiel, n’a jamais prospéré : ses moyens d’action sont restés très limités, son nombre d’adhérents très inférieur à celui des organisations nationalistes ou paramilitaires et son influence restreinte à quelques cercles de la bourgeoisie libérale éclairée. Si bien que l’histoire du pacifisme organisé semble parfois se résumer à l’évocation de quelques personnalités aussi originales qu’isolées, juristes engagés ou courageux idéalistes qui ont porté la cause contre vents et marées, au risque d’un ostracisme social ou même de leur vie.

On peut apporter une première réponse très générale d’ordre structurel pour expliquer la faiblesse du mouvement pacifiste : pour universelle que soit l’aspiration à la paix, elle reste sans effet si elle n’est pas transcrite dans les termes d’un programme politique, économique et juridique. Or il est manifestement difficile de mettre un impératif moral aussi général et abstrait que celui de la paix entre les nations à l’ordre du jour politique. Au demeurant, les premiers pacifistes ont sciemment fait le choix en faveur d’une forme d’association apolitique, héritière des sociétés éthiques du XVIII^e siècle. Ils grevaient dès lors toute véritable chance de dépasser le stade des déclarations d’intention. L’idée de paix peut certes mobiliser sur des temporalités courtes, en des circonstances exceptionnelles : comme au début des années 1920, lors des rassemblements de masse organisés chaque 1^{er} août, date anniversaire du déclenchement de la guerre, autour du slogan *Nie wieder Krieg !* ; mais

zwischen Kooperation und Konfrontation. Das deutsche Friedenskartell in der Weimarer Republik, Cologne, P. Rugenstein Verl., 1982 ; Dieter Riesenberger, *Geschichte der Friedensbewegung in Deutschland*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1985 ; Dietrich Harth, Dietrich Schubert, Ronald Michael Schmidt (dir.), *Pazifismus zwischen den Weltkriegen*, Heidelberg, HVA, 1985 ; Wolfgang Benz (dir.), *Pazifismus in Deutschland, Dokumente zur Friedensbewegung 1890-1939*, Francfort-sur-le-Main, Fischer, 1988.

⁴ Cf. le site internet de ce centre : <<http://www.akhf.de>>

⁵ Il est nécessaire ici de bien préciser notre objet d’étude : il s’agit en effet du mouvement pacifiste qui se revendique comme tel, organisé au sein d’associations dont le but est de promouvoir la paix, notamment en favorisant le dialogue et l’entente entre les peuples (*Völkerverständigung*), le désarmement (*Abrüstung*), et le recours à des formes d’arbitrage juridique en prévention des conflits (*Schiedsgerichtbarkeit*). On retrouve ces revendications dans tous les programmes pacifistes.

cette mobilisation reste ponctuelle et difficile à structurer. La social-démocratie allemande, modèle du grand parti de masse de la fin du XIX^e siècle et source d'inspiration pour le mouvement pacifiste, s'est ainsi trouvée défendre, avec finalement plus d'efficacité, l'idée de paix à partir de ses prémisses sociales et internationalistes. Elle démontrait aussi qu'un projet, même en partie idéaliste, de réforme de la société doit, pour avoir une audience forte et durable, disposer d'une organisation structurée, de modes d'action efficaces, et surtout d'un programme social et politique déterminé susceptible de répondre aux attentes précises d'une clientèle électorale et de fédérer les volontés.

Une deuxième raison à la faible audience du mouvement pacifiste tient de manière plus spécifique, et c'est cet aspect qui nous intéressera ici, au contexte historique et culturel qui caractérise l'Allemagne au tournant du XX^e siècle. Ce contexte est à la fois cause et effet d'un *ethos* dominant en regard duquel les revendications pacifistes paraissent pour le moins incongrues. Cet *ethos* est celui d'une société allemande cimentée autour d'un fort sentiment d'appartenance nationale, d'un *Reichspatriotismus* étendu à toutes les couches de la société, exprimant une loyauté vis-à-vis d'un État impérial dont l'unité a été acquise au prix de trois guerres (contre le Danemark en 1864, l'Autriche en 1866 et la France en 1870) et réalisée sous l'égide de l'État prussien. Le nationalisme, le culte des valeurs militaires, la sacralisation d'un État hiérarchisé (*Obrigkeitsstaat*) dont l'intérêt supérieur prévaut sur celui de la nation sont profondément ancrés dans les mentalités. Dans cette configuration, le pacifisme apparaît à la fois comme un engagement anachronique et un corps étranger à la patrie et les pacifistes apparaissent eux-mêmes bien souvent comme des ennemis intérieurs (*Staatsfeinde*), au même titre que les sociaux-démocrates et – d'après une certaine propagande antisémite répandue à l'époque – les Juifs.

Bien sûr, pacifisme et nationalisme, pacifisme et patriotisme ne sont pas, si l'on entre dans une analyse plus approfondie, des antonymes : et c'est précisément dans leurs possibles et délicates combinaisons que s'entrevoient les promesses comme les apories de l'engagement pacifiste. Les libéraux, dans les rangs desquels se recrutent les soutiens de la cause, sont en réalité très fidèles à leur État ; leurs revendications, tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur, encouragent généralement *statu quo*, condition selon eux d'une paix durable. Au moins jusqu'à la Première Guerre mondiale et la radicalisation d'une aile du mouvement, ils ne s'aventurent guère sur le terrain des revendications sociales et politiques. Ce qui invite à élargir la question du pacifisme allemand au

cadre de discussion plus vaste des rapports de la bourgeoisie libérale et du pouvoir et à se demander si la marginalité du mouvement pacifiste n'est pas une manifestation parmi d'autres du *Sonderweg*, la voie particulière que l'Allemagne aurait prise notamment sous le Reich wilhelmien et qui se serait signalée par l'absence d'émancipation politique des libéraux. Nous tenterons d'apporter des éléments de réponse à cette question en nous demandant de manière plus générale comment et pourquoi on peut être pacifiste vers 1900 en Allemagne et en saisissant l'engagement des pacifistes par le prisme de leur rapport à l'État et des combinaisons possibles entre la cause pacifiste et l'attachement patriotique.

1890-1914 : l'émergence du pacifisme organisé en Allemagne

Commençons par rappeler brièvement dans quelles circonstances le mouvement pacifiste allemand a émergé⁶. Comme nous l'avons écrit plus haut, on peut considérer que ce mouvement est officiellement lancé en 1892 lorsqu'est créée la Société allemande pour la paix (*Deutsche Friedensgesellschaft*, DFG). Cette Société sera pour les quelques décennies à venir la principale structure du pacifisme organisé ; les figures significatives du mouvement en seront généralement des membres influents : Bertha von Suttner, Alfred Fried, Ludwig Quidde, Otto Umfrid, Richard Grelling, Hellmut von Gerlach, Kurt Hiller, Fritz Küster, Carl von Ossietzky. On doit la création de cette société à Alfred Hermann Fried⁷, sujet de l'Empire austro-hongrois exilé à Berlin, journaliste et éditeur autodidacte, gagné à la cause pacifiste notamment, semble-t-il, après la lecture du bestseller écrit par sa compatriote Bertha von Suttner et paru en 1889 : *Die Waffen nieder* !⁸ (Bas les armes !). B. von

⁶ Pour une présentation synthétique de l'histoire du mouvement pacifiste par les pacifistes eux-mêmes, on peut se reporter aux textes d'Alfred Hermann Fried, *Friedenskatechismus. Ein Compendium der Friedenslehre zur Einführung in die Friedensbewegung*, Dresde-Leipzig-Vienne, 1894 (voir l'extrait publié dans l'anthologie de Wolfgang Benz (dir.), *Pazifismus in Deutschland...*, *op. cit.*, p. 65-75) et de Ludwig Quidde, « Die Geschichte des Pazifismus (1922) », dans L. Quidde, *Caligula. Schriften über Militarismus und Pazifismus*, introduction de Hans-Ulrich Wehler, Francfort-sur-le-Main, Syndikat, 1977.

⁷ Pour des portraits de Suttner et de Fried, voir Sophie Lorrain, *Des pacifistes français et allemands...*, *op. cit.* ; Verdiana Grossi, *Le pacifisme européen, 1889-1914*, Bruxelles, Bruylant, 1994 ; Anne-Marie Saint-Gille, *La paix par les textes : le pacifisme d'Alfred Hermann Fried (1864-1921)*, [en ligne] : article, accès : <<http://langues.univ-lyon2.fr/1184-Histoires-textes.html>>

⁸ Le roman de B. von Suttner est une fiction de veine mélodramatique qui met en scène une femme de l'aristocratie luttant contre les mentalités guerrières de son époque, après avoir perdu un fils et deux maris lors des guerres menées par l'Empire austro-

Suttner ayant elle-même participé à la fondation d'une Société autrichienne pour la paix à Vienne, elle se laisse rapidement convaincre par Fried de parrainer une Société pour la paix allemande, de donner le nom de son roman à succès à la revue qui lui servira d'organe et à soutenir financièrement les activités de la DFG. La création de cette Société pour la paix n'est pas un fait inédit en Europe : au contraire, elle vient plutôt compléter, de façon relativement tardive, un mouvement déjà plus ancien : citons par exemple l'Association de la paix par le droit (France, 1867), l'association *Vrede door Recht* (Pays-Bas, 1871), l'*International Arbitration and Peace Association* (Grande-Bretagne, 1882) ou encore la Société belge de l'arbitrage et de la paix (Belgique, 1889)⁹.

Cette phase d'émergence de sociétés nationales a succédé à une première appelée *Kongresspazifismus* (« pacifisme des congrès »), qui a eu lieu autour des années 1850 et pris la forme de congrès annuels dans des grandes villes européennes : Bruxelles en 1848, Paris en 1849, Francfort en 1850. Mais la guerre de Crimée, ainsi que les guerres d'unification, ont marqué un coup d'arrêt à ce pacifisme des congrès. Dans les années 1860, l'idée de paix entre les nations est débattue dans les cercles démocrates et sociaux-révolutionnaires. La Ligue internationale de la paix et de la liberté, créée à Genève en 1867, tente de développer un programme en faveur d'une paix mondiale et d'une solidarité entre les peuples. Elle rassemble des figures hétéroclites : anarchistes comme Bakounine, précurseurs du socialisme comme Louis Blanc, écrivains progressistes comme Hugo, libéraux comme John Stuart Mill... Ce pacifisme, faute d'unité de pensée et d'action, ne dure pas. Le mouvement lancé par Suttner et Fried au début des années 1890 n'a pas cette forte coloration politique, cette dimension réformiste voire révolutionnaire. Au contraire : l'une fait partie de l'aristocratie austro-hongroise et militera pour un pacifisme essentiellement philanthropique ; l'autre, d'origine certes plus modeste, développera un pacifisme juridique et accordera jusqu'à la guerre sa confiance à Guillaume II.

hongrois. Ce fut un grand succès populaire : traduit en douze langues, vendu à deux cent mille exemplaires entre 1889 et 1914, réédité pour la quarantième fois en 1917 (d'après W. Benz (dir.), *Pazifismus in Deutschland...*, op. cit., p. 7-8).

⁹ Précisons que les premières sociétés pour la paix ont été fondées aux États-Unis dans les années 1820, dans le contexte de la guerre anglo-américaine de 1812-1815 : création de la *Massachusetts Peace Society* et de la *New York Peace Society* en 1815, de l'*American Peace Society* en 1828. Une *London Peace Society* est créée dans le même contexte en 1816. Enfin, ajoutons qu'une toute première société pour la paix a été fondée sur le sol allemand en 1850, à Königsberg, au moment des révolutions libérales de 1848-1850. Elle avait partie liée avec le mouvement ouvrier et fut vite interdite par le pouvoir.

La figure de la baronne von Suttner marque donc les débuts du pacifisme organisé en Allemagne : en bonne comme en mauvaise part. En bonne part : elle a l'immense mérite de se servir de sa notoriété pour populariser la cause pacifiste ; elle se fait l'ambassadrice de cette cause et voyage à travers l'Europe et aux États-Unis pour donner des conférences ; elle met ses propres deniers dans les activités du mouvement ; un temps secrétaire d'Alfred Nobel tandis qu'elle vivait à Paris, elle lui aurait suggéré la création d'un prix destiné à récompenser les apôtres de la paix¹⁰ ; en mauvaise part : elle aurait dès le départ discrédité la cause pacifiste en professant un idéalisme de salon¹¹, un pacifisme des bons sentiments¹², et en associant, inévitablement, idée de paix et sensibilité féminine - ce qui ne pouvait guère convaincre dans une *Männergesellschaft*¹³, une société d'hommes où les valeurs martiales étaient particulièrement prisées. De fait, il est devenu usuel de qualifier cette première phase du pacifisme organisé d'*emotionaler Pazifismus*, pacifisme émotionnel.

Quel est le programme du mouvement pacifiste naissant ? Il figure sous forme de manifeste, rédigé selon toute vraisemblance par Alfred Fried, dans le premier numéro de la revue *Die Waffen nieder !*¹⁴. Il se présente comme une exhortation à convertir les consciences à la cause pacifiste, à se faire apôtres du nouvel évangile de la paix et à répandre la bonne nouvelle aux quatre coins de l'Allemagne. Le texte est littéraire, use de moyens rhétoriques pour émouvoir et dénoncer avec pathos les atrocités de la guerre et convertir à la cause pacifiste. Point d'arguments sociaux, économiques ou politiques, nulle proposition concrète. C'est un appel aux bonnes volontés aux accents fortement philanthropiques et moraux, qui tente de convaincre que la guerre est une manifestation de barbarie désormais anachronique et que l'idée de paix est plus que jamais à l'ordre du jour. Cette forme d'autojustification (la paix n'est pas

¹⁰ Le Prix Nobel de la paix sera décerné pour la première fois en 1901. Elle-même recevra le Prix en 1905 et A. Fried en 1911.

¹¹ Voir à ce sujet l'extrait du journal de B. von Suttner paru dans l'anthologie de Wolfgang Benz (dir.), *Pazifismus in Deutschland...*, op. cit. p. 55-62. Elle y raconte l'accueil qui lui a été fait lors d'une soirée où elle était venue donner lecture d'extraits de son roman *Die Waffen nieder !* On perçoit, derrière un attachement indéniable à la cause pacifiste, une certaine autosatisfaction et une délectation devant les mondanités tout aussi indéniables.

¹² Voir la critique acerbe que porte rétrospectivement le pacifiste Carl von Ossietzky, en 1924, sur le pacifisme larmoyant de B. von Suttner, citée par W. Benz (dir.), op. cit., p. 12-13.

¹³ Voir l'article de Jürgen Kocka, « Ein Volk in Bewegung », *Geo Epoche*, n° 12, « Deutschland um 1900 », 2004.

¹⁴ « Die Waffen nieder ! Programm einer Zeitschrift », dans W. Benz (dir.), op. cit., p. 62-63. Cette revue sera remplacée en 1899 par une nouvelle : *Die Friedens-Warte*.

une utopie) est révélatrice de l'ambiguïté congénitale du mouvement pacifiste : il est sans aucun doute nécessaire d'éduquer la population aux idées de paix, de pratiquer une pédagogie de la paix, mais cette entreprise paraît aussi noble que vaine dans la mesure elle va à contre-courant de la mentalité dominante.

Conscient du manque d'efficacité et de crédibilité d'un pacifisme qui se réduirait à une condamnation morale de la guerre, Alfred Fried va mettre ses efforts à définir ce qu'il appelle lui-même un pacifisme « scientifique ». Non seulement il va faire un travail d'historien et d'archiviste de la cause pacifiste, en recensant les activités et les publications du mouvement pour la paix à travers le monde, mais il va aussi développer une réflexion juridique en vue de l'établissement et de la généralisation du principe d'arbitrage international des conflits. Son pacifisme scientifique est en fait un pacifisme juridique. Dans son essai *Friedenskatechismus*¹⁵ (Catéchisme de la paix), publié en 1894, Fried détaille son projet en faisant une distinction essentielle entre le « pacifisme réformateur » (*Reformpazifismus*), avec lequel il prend ses distances, et le « pacifisme des causes » (*ursächlicher Pazifismus*) ou « pacifisme organisationnel » (*organisatorischer Pazifismus*), dit encore « pacifisme révolutionnaire » (*revolutionärer Pazifismus*), qu'il défend et qui ne sont que différentes manières de désigner un même pacifisme juridique. L'idée est simple, mais forte : tandis que le pacifisme réformateur s'intéresse uniquement aux symptômes de la guerre et s'interroge essentiellement sur les moyens de panser les plaies, le pacifisme juridique s'attaque à la cause profonde de la guerre : l'absence d'un ordre juridique international qui mettrait la guerre hors-la-loi. Reprenant le raisonnement qui était celui de Kant dans son *Projet de paix perpétuelle* (1795), Fried fait l'analogie entre le passage de l'état de nature à l'état civil au sein d'un État grâce à l'établissement d'un système de lois contraignantes et le nécessaire passage de l'actuel état de nature dans lequel se trouvent les États, en guerre larvée permanente les uns contre autres, à un état de paix durable garanti par l'imposition de lois internationales et la construction d'institutions se posant en arbitres au-dessus des États particuliers. Dans une telle configuration, où les relations entre États sont encadrées par un ordre supranational¹⁶, les

¹⁵ Alfred Hermann Fried, *Friedenskatechismus. Ein Compendium der Friedenslehre zur Einführung in die Friedensbewegung*, Dresde-Leipzig-Vienne, 1894. Voir l'extrait publié dans l'anthologie de W. Benz (dir.), *Pazifismus in Deutschland...*, op. cit., p. 65-75.

¹⁶ Le terme « supranational » est ici anachronique, les pacifistes utilisent alors les adjectifs « international » et « mondial », mais l'idée est bien celle d'un ordre qui se trouverait au-dessus des États-nations.

guerres disparaissent d'elles-mêmes – de même que les guerres civiles n'ont plus lieu d'être dans un État de droit auquel revient le monopole légal de la violence ; ou plus précisément, les seules guerres autorisées sont désormais celles engagées par la communauté internationale sous la forme d'opérations de police internationale. Ces réflexions sont typiques du pacifisme juridique, dont Fried n'est certes pas l'unique promoteur, et certaines trouveront un aboutissement dans les décennies suivantes : mise hors-la-loi de la guerre par le pacte Briand-Kellogg en 1928, création de la SDN et plus tard de l'ONU ; création d'une Assemblée générale ayant vocation à jouer le rôle d'un Parlement mondial, mise en place d'une Cour de justice internationale¹⁷. Autant de tentatives pour faire évoluer le droit international traditionnel vers un droit cosmopolitique. Pour répondre aux habituelles critiques dénonçant l'idéalisme des pacifistes, Fried met en avant, dans son *Friedenskatechismus*, les réalisations concrètes qui ont déjà eu lieu en direction d'une juridicisation des relations internationales : nombreux cas d'arbitrages pacifiques pour désamorcer des conflits entre États, ébauche d'un Parlement mondial en l'espèce de l'Union interparlementaire¹⁸ ; notons que trois ans après la publication de son texte, la conférence de La Haye créera une Cour permanente d'arbitrage (1897). Fried cite également la mise en place d'organismes ou d'institutions tels que la poste mondiale, le bureau international des poids et mesures, le bureau international pour la défense de la propriété intellectuelle ou pour la défense des sciences astronomiques, qui tous contribuent au développement de relations d'interdépendance et favorisent les progrès d'une conscience cosmopolitique.

Le pacifisme juridique n'est pas une doctrine réservée aux pacifistes auto-déclarés, aux seuls membres du pacifisme organisé : depuis au moins deux décennies déjà, des cercles de juristes spécialistes des relations internationales (*Völkerrechtler*) tentent de renouveler la réflexion sur les conditions de la guerre et de la paix. En 1873 a été fondé à Gand l'Institut de droit international ; en 1911 est créée l'Association pour la conciliation internationale (*Verband für internationale Verständigung*) : un groupe d'experts rassemblant près de trois cent cinquante membres et

¹⁷ Notre système international est incontestablement l'héritier du pacifisme juridique qui s'est développé au tournant du XX^e siècle.

¹⁸ L'Union interparlementaire est créée en 1889 sur l'initiative de deux parlementaires de sensibilité pacifiste : le Français Frédéric Passy et le Britannique William Randal Cremer. Elle est formée de parlementaires de différents pays, œuvrant pour le développement du principe d'arbitrage international et le recours à des formes de négociations multilatérales. L'Union a contribué à la création de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye.

qui s'efforce d'ailleurs de garder ses distances avec le mouvement pacifiste organisé. En effet, tandis que celui-ci, par l'intermédiaire de la Société allemande pour la paix, essaie de s'étendre et d'accroître le nombre de ses adhérents, notamment en créant des associations locales (*Ortsvereine* - on en compte une centaine en 1914, rassemblant dix mille membres environ¹⁹), le *Verband für internationale Verständigung* choisit une stratégie délibérément élitiste : si la paix dépend d'un ordre juridique international rénové, elle est avant tout est une affaire de spécialistes, de techniciens du droit susceptibles de conseiller et d'influencer le gouvernement. C'est dans cette même optique que sera créée pendant la guerre, en 1916, la *Zentralstelle Völkerrecht* : elle tentera de remplacer une DFG largement censurée et entravée dans ses activités en se posant comme interlocutrice du gouvernement civil²⁰. Au nom du respect du droit international, elle dénoncera l'invasion de la Belgique et protestera contre les divers projets d'annexion²¹.

Ainsi, au cours des trois ou quatre décennies que dure le pacifisme organisé, la transformation du droit international et le recours systématique aux procédures d'arbitrage sont des revendications centrales. Elles sont par exemple au cœur du premier programme officiel de la DFG, voté en 1898 et paru un an plus tard dans la revue *Die Waffen nieder* !²² On retrouve dans ce programme les arguments et les idées caractéristiques du mouvement pacifiste : dénonciation de la guerre perçue comme un événement anachronique en contradiction avec le développement de la civilisation occidentale (c'est là, encore une fois, le point de vue d'un *Fortschrittsoptimismus*, optimisme du progrès qui mise, grâce à l'éducation, sur l'ennoblissement de l'âme humaine) ; dénonciation de la « paix armée » qui prévaut entre les nations et que seuls un désarmement progressif et la mise en place d'institutions internationales d'arbitrage pourront transformer en paix véritable et durable. L'argumentaire des pacifistes repose sur une conviction qui sera tragiquement confirmée par les faits : les guerres modernes seront des

¹⁹ K. Holl, *Pazifismus in Deutschland...*, op. cit., p. 52.

²⁰ Elle sera absorbée par le DFG en 1919.

²¹ Parmi les juristes spécialistes du droit international défenseurs de la cause du pacifisme, citons Hans Wehberg et Walther Schücking. Membre du *Bund Neues Vaterland*, une association pacifiste fondée au début de la guerre, en novembre 1914, Wehberg devient l'éditeur du journal pacifiste *Die Friedens-Warte* en 1924 - et le restera jusqu'à sa mort en 1962. Il est entre autres l'auteur, avec Schücking, d'un commentaire juridique très pointu du Traité de Versailles (*Die Satzung des Völkerbundes, kommentiert*, Berlin, 1921).

²² Ce programme est reproduit dans W. Benz (dir.), *Pazifismus in Deutschland...*, op. cit., p. 91-92.

guerres de masse terriblement destructrices, représentant un coût exorbitant en vies humaines et en désastres économiques que nul gouvernement ne pourra prendre le risque d'assumer. Les pacifistes s'appuient notamment sur l'étude impressionnante réalisée dans les années 1890 par Jean de Bloch, ingénieur polonais actif dans la construction de réseaux de voies ferrées et introduit à la cour du tsar Nicolas II. Son ouvrage en six volumes, traduit du russe en allemand, *Der zukünftige Krieg in seiner technischen, volkswirtschaftlichen und politischen Bedeutung* (en français : *La guerre de l'avenir*) offre un tableau prospectif des conséquences dramatiques qu'aurait un conflit armé dans l'Europe du début du XX^e siècle. Ce serait influencé par cette lecture que Nicolas II aurait pris l'initiative d'organiser la première conférence internationale de la paix de La Haye en 1899. Jacques Novicow, sociologue franco-russe d'expression française, dont Fried a traduit plusieurs livres en allemand, est une autre source d'inspiration pour les théoriciens du pacifisme : dans *Les luttes entre les sociétés humaines et leurs phases successives* (1893) ou dans *La critique du darwinisme social* (1910), il propose une réflexion sur le sens du développement historique et social – questionnement typique du XIX^e siècle, siècle par excellence des philosophies de l'histoire – et donne quelques bons arguments pour réfuter le darwinisme social ambiant, lequel justifie la guerre comme un processus naturel de sélection. Pacifiste convaincu, il invite à construire une union des États européens (cf. *La fédération de l'Europe*, 1901).

À la veille de la Première Guerre mondiale, le mouvement pacifiste, né une vingtaine d'années plus tôt, s'est certes développé : on recense près de dix mille membres répartis à travers l'Allemagne au sein des associations locales de la DFG. Certaines de ses revendications ont acquis une visibilité publique et semblent recevoir une consécration lors des conférences de la paix organisées à La Haye en 1899 et 1907. Mais il s'agit en réalité de succès en trompe-l'œil si on les rapporte à l'audience dont bénéficient les associations nationalistes qui regroupent à la même époque près de trois millions de personnes (cf. *infra*), la DFG et ses antennes locales apparaissent comme des structures marginales. Qui plus est, la plupart des adhérents sont des membres passifs. Les conférences de La Haye, organisées sous l'égide des gouvernements européens, ne débouchent sur aucune décision contraignante – la Cour permanente d'arbitrage, par exemple, n'engage que les États qui le veulent bien²³. Les pacifistes qui sont présents sur les lieux et participent en marge aux débats sont généralement mal vus par les représentants

²³ Voir Jost Dülffer, « Die erste Haager Konferenz », dans J. Dülffer, *Im Zeichen der Gewalt, Frieden und Krieg im 19. und 20. Jahrhundert*, Cologne, Böhlau Verl., 2003.

officiels des gouvernants, et tenus à l'écart²⁴. Enfin, le mouvement pacifiste international s'est certes structuré, organisé en différentes institutions : Congrès mondiaux annuels, Union interparlementaire (réunissant des parlementaires œuvrant pour la défense de la paix et la coopération entre États), Bureau international de la paix à Berne (qui fédère les sociétés de la paix de tous les pays). Mais la comparaison entre mouvements pacifistes des différents États met encore davantage en évidence la marginalité des pacifistes allemands au sein de leur propre État²⁵. D'ailleurs, les Allemands seront souvent marginalisés au sein même de ces institutions, non seulement dès que la guerre aura éclaté, mais aussi avant : la question de l'Alsace-Lorraine, par exemple, sur laquelle les Allemands suivent la position de leur gouvernement, est une pierre d'achoppement et la démonstration du conservatisme politique des pacifistes allemands ou, dit autrement, de leur loyauté vis-à-vis de leur État. Contrairement à leurs homologues français, souvent issus des rangs républicains, ils ne s'autorisent guère de revendications politiques et ne remettent pas en cause l'ordre social. Il est vrai que l'engagement pacifiste est une position difficilement tenable dans la société wilhelmienne.

Le pacifisme, corps étranger dans la société wilhelmienne

Comme nous le verrons plus loin, les pacifistes allemands n'ont eu de cesse de justifier leur fidélité à l'Empire et de proclamer leur patriotisme. En grande majorité issus de la bourgeoisie libérale, ils sont intégrés à la société et leurs revendications politiques restent limitées. Ce n'est pas tellement le régime impérial qu'ils remettent en cause, ce n'est pas la structure institutionnelle de l'État allemand, monarchie constitutionnelle non parlementaire qu'ils critiquent, c'est avant tout le militarisme et le bellicisme. Or, le combat est très déséquilibré entre ces deux représentations du monde : l'idéologie pacifiste et l'idéologie militariste. Le militarisme est sans aucun doute un des traits dominants de la société wilhelmienne. De nombreux travaux ont été réalisés sur le sujet, souvent par des historiens spécialistes du pacifisme (par exemple K. Holl, W. Wette ou J. Dülffer²⁶). D'ailleurs, tandis que le mot *Pazifismus* n'existe

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Voir notamment la comparaison entre mouvements pacifistes français et allemand faite par Sophie Lorrain, *Des pacifistes français et allemands...*, *op. cit.*

²⁶ Voir par exemple Jost Dülffer, Karl Holl (dir.), *Bereit zum Krieg. Kriegsmentalität im wilhelminischen Deutschland 1890-1914*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1986 ;

pas encore au moment où est fondée la Société allemande pour la paix²⁷ (il sera importé du concept français forgé en 1901 par É. Arnaud, Président de la Ligue internationale de la paix et de la liberté, par A. Fried dans sa revue *Die Friedens-Warte* ; les « pacifistes » allemands se désignant jusque-là eux-mêmes par la périphrase d'« amis de la paix » - *Friedensfreunde*), celui de militarisme est déjà en usage depuis les années 1860²⁸.

Le militarisme n'est alors certes pas une exclusivité allemande²⁹. De même que le nationalisme, compris comme mouvement national, comme aspiration unificatrice, est la norme en Europe, l'idée d'une puissance étatique capable de se défendre (*wehrhafte Machtstaat*³⁰) contre un « ennemi extérieur » grâce à une armée forte et moderne va également de soi ; paix civile et indépendance nationale, souveraineté intérieure et souveraineté extérieure sont liées l'une à l'autre, et garantissent la cohésion et la pérennité de la communauté nationale, et l'armée est à la fois le symbole et le moyen très concret de l'établissement de cette indépendance et de cette stabilité nationales. Elle est l'instrument essentiel de la « stratégie de diversion préventive »³¹ menée par chaque État, qui du reste impute systématiquement la responsabilité de la course aux armements à l'ennemi potentiel³².

Wolfram Wette, *Militarismus in Deutschland. Geschichte einer kriegerischen Kultur*, Francfort-sur-le-Main, Fischer Verl., 2008.

²⁷ On admet généralement que le mot « pacifisme » a été utilisé pour la première fois en 1901 par Émile Arnaud, Président de la Ligue internationale de la paix et de la liberté dans le journal *Indépendance belge*. Dans *La Revue des Revues*, Jacques Novicow préconisait d'utiliser le mot « fédéralistes » ; dans *Die Waffen nieder!*, Marchese Beniamino Pandolfi proposait l'expression *Jung-Europa*. Selon É. Arnaud, l'absence de mot nuisait à l'organisation du mouvement. Voir sur cet historique : Karl Holl, « Pazifismus », dans Otto Brunner, Werner Conze, Reinhart Koselleck (dir.), *Geschichtliche Grundbegriffe. Historisches Lexikon zur politisch-sozialen Sprache in Deutschland*. Bd 4, Stuttgart, Klett-Cotta, 1978. De fait, avant 1901 - et même après - les « pacifistes » allemands se désignent par le vocable « amis de la paix » : *Friedensfreunde*, sur le calque des expressions utilisées en anglais : *friends of peace, peace advocates, peace workers*... Remarquons que les mots *Pazifist* et *Pazifismus* ne sont pas recensés dans le *Deutsches Wörterbuch Heyne* de 1906 (2^e éd., Leipzig, Verl. von S. Hirzel) ni dans le *Duden Rechtschreibung* de 1915 (Leipzig, Duden Verl.).

²⁸ W. Wette, *Militarismus in Deutschland...*, *op. cit.*, p. 9 et 13.

²⁹ En 1876, le père jésuite Georg Michael Pachtler publie un livre sur le militarisme européen : *Der europäische Militarismus* ; il décrit l'idéologie militariste qui gagne les peuples et les États d'Europe, la course aux armements, la généralisation du service militaire obligatoire. Il ne voit qu'un seul rempart : l'opinion publique. Voir à ce sujet W. Wette, *Militarismus in Deutschland...*, *op. cit.*, p. 13-14.

³⁰ *Ibid.*, p. 14.

³¹ W. Wette, *Militarismus in Deutschland...*, *op. cit.*, p. 14.

³² On considère toujours que c'est son propre État qui est agressé. Les Allemands - et parmi eux les socialistes et les pacifistes - estiment en 1914 entrer dans une guerre défensive.

Au-delà des tendances générales alors observables au niveau européen, il y a pourtant bien une spécificité propre au militarisme allemand. Dans le Reich wilhelmien, le militarisme ne désigne pas seulement la place centrale de l'armée dans la structure organisationnelle et institutionnelle de l'État, mais aussi et surtout une composante forte de la mentalité de la population civile, un « militarisme de conviction » (*Gesinnungsmilitarismus*). Cette conjonction est d'ailleurs apparue par la suite comme un élément d'explication du nazisme. L'historien Friedrich Meinecke écrit par exemple en 1947 que le militarisme allemand a été la « force historique qui a le plus fortement contribué à l'établissement du III^e Reich »³³. Dans son étude sur le militarisme, Wolfram Wette utilise systématiquement l'adjectif « germano-prussien » pour qualifier ce phénomène (*preußisch-deutscher Militarismus*). La source principale du militarisme allemand est en effet la Prusse et sa tradition de *Militärstaat* (État militaire) qui remonte au moins au début du XVIII^e siècle³⁴. La fondation de l'Allemagne en 1871 s'est faite autour de la Prusse qui a imprimé sa culture politique et ses pratiques institutionnelles à l'ensemble du Reich. Elle s'est faite aussi au terme de trois guerres : contre le Danemark (1864), l'Autriche (1866) et la France (1870). L'État allemand nouvellement fondé, sa constitution, ont fait la part belle à l'armée, ainsi qu'aux hauts fonctionnaires issus de l'aristocratie prussienne. Le Reich bismarckien, puis wilhelmien, est une monarchie militaire où le Parlement a peu de pouvoirs et où le pouvoir civil n'a pas de contrôle sur l'armée³⁵. Par son omniprésence dans les structures de l'État et la vie de la population, l'armée joue le rôle, largement accepté, d'« école de la nation » (*Erziehungsschule der Nation*)³⁶.

Le militarisme touche en effet la société allemande à différents niveaux : non seulement l'armée, le corps des généraux, ont un pouvoir réel et symbolique et jouissent d'un grand prestige, mais le reste de la population semble gagné aux valeurs militaires et militaristes. Ces valeurs imprègnent par exemple la bourgeoisie qui occupe une part croissante dans le corps des officiers de réserve : 28 % des *Offizierbewerber* (aspirants officiers) en 1888 sont issus de la « bourgeoisie éclairée »

³³ Cité par W. Wette, *op. cit.*, p. 10.

³⁴ Voir Gordon Craig : *Die preußisch-deutsche Armee 1640-1945. Staat im Staate*, Düsseldorf, Droste Verl., 1960.

³⁵ Le député national-conservateur Elard von Oldenburg-Januschau déclare dans un discours au Parlement en 1910 : « L'empereur allemand et roi de Prusse doit pouvoir dire à tout moment à un lieutenant : prenez dix hommes et fermez le Parlement ! [...] », cité par W. Wette, *op. cit.*, p. 50.

³⁶ *Ibid.*, p. 70.

(*Bildungsbürgertum*), le rapport atteint 50 % en 1900³⁷. Cet embourgeoisement de l'armée est notamment voulu par Guillaume II afin de développer la mentalité monarchique-conservatrice dévouée à l'armée (les généraux restent en revanche presque exclusivement issus de la noblesse). La figure de l'officier de réserve est très importante en Allemagne ; elle correspond pratiquement à un titre de noblesse³⁸. Entre 1871 et 1914, cinq cent mille officiers de réserve sont formés³⁹. Dans cette configuration, la bourgeoisie joue un rôle ambigu. D'un côté, elle apporte des éléments de modernité et de progressisme au sein de l'armée et de la société ; d'un autre côté, elle reste liée au nationalisme ambiant. Elle est même favorable au service militaire universel (*Volkshेर*) – effectivement en vigueur – non pas tant dans un souci d'égalité devant le devoir patriotique que parce qu'elle est favorable à une imprégnation des valeurs militaires dans toute la société.

À côté du militarisme de la bourgeoisie cultivée, existe un « militarisme des petites gens » (*Militarismus der kleinen Leute*⁴⁰). Il prend la forme de nombreuses associations d'anciens combattants ou de sociétés de tir (*Krieger- und Schützenvereine*)⁴¹. Sous l'Empire, ces *Vereine* rassemblent près de trois millions de personnes. Elles représentent, prises ensemble, la plus importante organisation de masse. Elles sont surtout bien implantées dans les villages – et y exercent une pression sur les habitants d'autant plus grande⁴². Présentes dans toutes les cérémonies, célébrations (victoire de Sedan, anniversaire de l'Empereur...), organisant des parades militaires, elles entretiennent un folklore militaire (*Folkloremilitarismus*) qui imprègne la vie des Allemands. Ce *Folkloremilitarismus* existe bien sûr dans tous les pays ; il possède aussi une longue tradition en France. Mais il existe entre les deux pays une différence notable : les parades et autres glorifications de l'armée suscitent là une opposition ; il n'y a pas d'acceptation générale de ce folklore comme cela semble être le cas en Allemagne⁴³. Les cultures

³⁷ *Ibid.*, p. 51.

³⁸ W. Wette cite l'historien F. Meinecke : « Le lieutenant prussien faisait figure de jeune dieu, l'officier de réserve au minimum de demi-dieu », *Militarismus in Deutschland...*, p. 60.

³⁹ *Ibid.*, p. 62.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 72.

⁴¹ Voir les travaux de l'historien Thomas Rohkrämer, cité par Wette, *ibid.* Voir également Dieter Düding, « Die Kriegervereine im wilhelminischen Reich und ihr Beitrag zur Militarisierung der deutschen Gesellschaft », dans Jost Dülffer, Karl Holl (dir.), *Bereit zum Krieg...*, *op. cit.*

⁴² Voir les travaux de Dieter Riesenberger et Jakob Vogel, cités par W. Wette, *op. cit.*, p. 73.

⁴³ *Ibid.*, p. 75-76.

politiques sont différentes : l'Affaire Dreyfus a certes bien mis en évidence de fortes tendances antirépublicaines et antisémites au sein de l'armée et de la société française, et un certain culte de la raison d'État, mais ces tendances sont contrebalancées par un fort engagement républicain et démocrate⁴⁴. L'Affaire a d'ailleurs eu pour conséquence une républicanisation de l'armée⁴⁵.

Le militarisme répandu de manière diffuse dans la société allemande n'est pas identique et homogène de 1870 à 1914. On peut, en schématisant, en distinguer au moins deux formes (ce que Stig Förster appelle le « double militarisme », *doppelter Militarismus*⁴⁶) : l'un plus traditionnel, prussien, aristocratique ; l'autre nationaliste, bourgeois et populiste, et qui exerce une pression sur le gouvernement notamment après la seconde crise marocaine. Cette différenciation s'explique notamment par un changement de génération : les vétérans de la guerre de 1870 incarnent en effet un *Gesinnungsmilitarismus* qui n'avait pas nécessairement vocation à déboucher dans le *Hurra-Patriotismus* de 1914⁴⁷. Le nationalisme à tendance pangermaniste et impérialiste trouve une caisse de résonance dans les associations créées au tournant du siècle : l'*Alldeutscher Verband* (1891-1893), le *Deutscher Flottenverein* (1898), le *Deutscher Wehrverein* (1912). Toutes ces associations sont rassemblées en 1899 au sein de l'organisation *Kyffhäuserbund der deutschen Landeskriegerverbände*, militariste, monarchiste, antidémocratique, à tendance *völkisch* et antisémite. L'*Alldeutscher Verband*, dont les membres sont aux deux-tiers issus de la *Bildungsbürgertum*, est l'association de propagande la plus active de cette forme de nationalisme⁴⁸. Cette idéologie peut s'expliquer par les changements sociaux de la fin du XIX^e siècle, ressentis comme des menaces : affirmation d'un mouvement

⁴⁴ De la même manière, Hagen Schulze explique dans son livre sur le nationalisme qu'il existe certes en France un nationalisme revanchard, mais qu'il est contrebalancé par la forte tradition républicaine. Hagen Schulze, *Staat und Nation in der europäischen Geschichte*, Munich, Beck, 1995, p. 245 sq.

⁴⁵ W. Wette, *Militarismus in Deutschland...*, op. cit., p. 76.

⁴⁶ Stig Förster, « Alter und neuer Militarismus im Kaiserreich », dans Jost Dülffer, Karl Holl (dir.), *Bereit zum Krieg...*, op. cit., p. 122-145. Cette idée de « double militarisme » est reprise par Thomas Nipperdey, *Deutsche Geschichte 1866-1918, Band II*, Munich, Beck Verl., 1992, p. 238, et par W. Wette, *Militarismus in Deutschland...*, op. cit., p. 70.

⁴⁷ Voir Rohkrämer, cité par Wette, op. cit., p. 74.

⁴⁸ D'autres organisations, à vocation économique, sont proches de cette idéologie nationaliste comme le *Bund der Landwirte* ou le *Deutschnationaler Handlungsgehilfen-Verband*.

ouvrier de masse, rôle prépondérant de la social-démocratie, processus de modernisation (industrialisation, urbanisation...) ⁴⁹.

L'armée et ses chefs occupent ainsi la première place dans la hiérarchie sociale et politique en Allemagne, favorisant un esprit de subordination qui imprègne la société en profondeur ⁵⁰, et observable dans les pratiques et les rituels qui rythment la vie de la société (culte des drapeaux, serment de fidélité – *Treueid* ⁵¹, descente du trottoir au passage d'un officier...), le protocole officiel (généraux assis à table aux côtés de l'Empereur), les représentations collectives (prestige des généraux du *Generalstab*, l'état-major, vus comme des demi-dieux), les valeurs mises à l'honneur (honneur, devoir, loyauté, sens du sacrifice). Le militarisme n'épargne pas même entièrement ses plus farouches détracteurs. L'opposition principale au militarisme vient, non pas du pacifisme organisé, numériquement très faible, mais de la social-démocratie. Les théoriciens socialistes considèrent en effet que les guerres sont une conséquence des déséquilibres engendrés par le mode d'organisation capitaliste ; l'impérialisme, en pleine expansion à partir des années 1890 à travers les ambitions coloniales de Guillaume II et sa politique d'agrandissement de la flotte (*Flottenpolitik*), est une des manifestations de la logique capitaliste de recherche de débouchés et de territoires à exploiter. Mais paradoxalement, les sociaux-démocrates ne remettent pas foncièrement en cause l'armée : ils veulent avant tout la démocratiser et mettre en place une armée populaire ; ce qu'ils critiquent c'est le *Dekorationsmilitarismus*, militarisme élitiste et conservateur ⁵². Parmi la base, au sein de la classe ouvrière, on observe, à côté de positions dominantes de rejet du militarisme et du *Militärstaat*, des attitudes d'adhésion et de sympathie pour les valeurs militaires, motivées sans doute par l'envie d'être intégré à la société et de s'identifier à ses valeurs dominantes. Wolfram Wette évoque ainsi l'existence d'un *Sozialmilitarismus*, militarisme de gauche, vivace au sein du prolétariat et notamment du prolétariat rural ⁵³.

⁴⁹ Robert Chickering, « Die Alldeutschen erwarten den Krieg », dans Jost Dülffer, Karl Holl (dir.), *Bereit zum Krieg...*, op. cit., p. 20-32.

⁵⁰ Voir le roman de Heinrich Mann, *Der Untertan*, Francfort-sur-le-Main, Fischer, 2008 (1^{re} éd. 1914), trad. fr., *Le sujet de l'Empereur*, Paris, Gallimard, 1982.

⁵¹ Sur la signification du *Treueid*, voir Dieter Düding, « Die Kriegervereine im wilhelminischen Reich und ihr Beitrag zur Militarisierung der deutschen Gesellschaft », art. cit., p. 105.

⁵² Voir Bernhard Neff, « Dekorationsmilitarismus » – Die sozialdemokratische Kritik eines vermeintlich nicht kriegsgemäßen Militärwesens (1890-1911) », dans Wolfram Wette (dir.), *Schule der Gewalt, Militarismus in Deutschland 1871-1945*, Berlin, Aufbau-Taschenbuch-Verl, 2005.

⁵³ W. Wette, *Militarismus in Deutschland...*, op. cit., p. 64-86.

Quant aux milieux catholiques et protestants, dont on aurait pu attendre qu'ils soient des alliés naturels du mouvement pacifiste, M. Greschat et A.-H. Leugers montrent au contraire dans leurs travaux qu'ils sont pleinement réceptifs à la thématique militaire : la victoire de 1871 avait d'ailleurs été saluée par bien des pasteurs protestants comme un signe d'élection divine⁵⁴.

Dans cette configuration culturelle, esquissée à grands traits, on comprend que le pacifisme apparaisse comme un corps étranger à l'Allemagne, comme un produit d'importation⁵⁵ – ou comme un ennemi intérieur⁵⁶. La majorité de la population n'est certes pas belliciste, mais elle est imprégnée de valeurs militaires et son seuil de résistance à une possible guerre s'en trouve abaissé. Il est révélateur que dans l'appel lancé au début de la guerre, le 3 octobre 1914, par quatre-vingt-treize personnalités allemandes du monde des arts et des sciences, pour justifier et soutenir l'effort de guerre, le militarisme apparaisse comme le meilleur rempart de la culture allemande et comme sa contrepartie quasi existentielle :

« Il n'est pas vrai que la lutte contre notre prétendu militarisme ne soit pas en même temps une lutte contre notre culture, comme nos ennemis le prétendent avec hypocrisie. Sans le militarisme allemand, la culture allemande aurait été éradiquée depuis longtemps de la surface de la Terre »⁵⁷.

⁵⁴ Martin Greschat, « Krieg und Kriegsbereitschaft im deutschen Protestantismus », dans Jost Dülffer, Karl Holl (dir.), *Bereit zum Krieg...*, *op. cit.*, p. 33-55 ; August-Hermann Leugers, « Einstellungen zu Krieg und Frieden im deutschen Katholizismus vor 1914 », dans Jost Dülffer, Karl Holl (dir.)..., *op. cit.*, p. 56-73.

⁵⁵ K. Holl, *Pazifismus in Deutschland...*, *op. cit.*, p. 37.

⁵⁶ La citation suivante, extraite d'un discours de Guillaume II prononcé le 23 novembre 1891 à Potsdam à l'occasion de la prestation de serment de nouvelles recrues, est révélatrice de la réaction de violence que suscite l'« ennemi intérieur », de l'esprit d'obéissance aveugle exigé des soldats et de l'association très forte qui est faite entre armée et stabilité de l'État : « Recrues ! Devant les serviteurs sacrés de Dieu et face à cet autel, vous venez de me jurer fidélité. Vous êtes encore trop jeunes pour comprendre la véritable signification de ce serment, vous devez pour le moment vous astreindre à toujours suivre les ordres et les instructions. Vous m'avez juré fidélité, cela signifie [...] que vous êtes désormais mes soldats, que vous vous êtes donnés corps et âme à ma personne ; vous n'avez qu'un seul ennemi : le mien. Avec l'agitation socialiste qui gagne aujourd'hui, il se peut que je vous ordonne de tirer sur vos proches, vos frères ou même vos propres parents – que Dieu nous en préserve –, vous devrez alors obéir à mes ordres sans souffler mot », cité par W. Wette, *op. cit.*, p. 57.

⁵⁷ « Es ist nicht wahr, dass der Kampf gegen unseren sogenannten Militarismus kein Kampf gegen unsere Kultur ist, wie unsere Feinde heuchlerisch vorgeben. Ohne den deutschen Militarismus wäre die deutsche Kultur längst vom Erdboden getilgt », extrait de l'Appel des 93 éminents représentants allemands des arts et des sciences

La dénonciation du militarisme : l'exemple de Ludwig Quidde

C'est pourtant précisément contre le militarisme et la forme de nationalisme agressif qu'il véhicule (que les Allemands appellent *Chauvinismus*) que sont dirigées les principales critiques du mouvement pacifiste. Ludwig Quidde, un des leaders du mouvement, incarne cette lutte contre les tendances militaristes de la société wilhelmienne. Pour lui, le militarisme est justement l'« ennemi de la culture »⁵⁸. Quidde⁵⁹, né en 1858 à Brême et mort en exil à Genève en 1941, historien médiéviste de formation, républicain démocrate engagé en politique au sein du Parti populaire démocrate du sud-ouest de l'Allemagne (en 1894, tandis qu'il s'est installé à Munich et y édite un journal : la *Münchener Freie Presse*), est une des principales figures du pacifisme organisé. Il adhère à la DFG en 1894, représente les pacifistes allemands à partir de 1901 lors des congrès mondiaux pour la paix ainsi qu'auprès du Bureau international de la Paix à Berne, et à partir de 1907 il participe aux travaux de l'Union interparlementaire. Il contribue activement à l'organisation du congrès de la Paix qui a lieu à Munich en 1907. En 1914, il devient Président de la DFG – et le restera jusqu'en 1929. En 1921, il préside le Cartel allemand pour la paix (*Deutsches Friedenskartell*), l'organisation nouvellement fondée qui regroupe tous les mouvements de pacifistes, qui ont de fait essaimé après la guerre. En 1924, il est arrêté à cause de ses critiques de la *schwarze Reichswehr* – il dénonce le réarmement illégal de l'armée –, et échappe de peu à un procès pour haute trahison. Il reçoit en 1927 le Prix Nobel de la Paix. En 1933 il s'exile en Suisse où il finira ses jours – huit ans plus tard.

À partir des années 1890, Quidde s'est investi dans la politique et le mouvement pacifiste avec d'autant plus de conviction qu'il a été contraint de renoncer à sa carrière universitaire après la publication de deux textes dénonçant le militarisme allemand et la dégénérescence de la monarchie. Le premier texte, publié anonymement en 1893, est un réquisitoire contre le militarisme dominant au sein du Reich : *Der*

(*Aufruf der 93 hervorragenden Vertreter deutscher Kunst und Wissenschaft*, 3. Okt. 1914), dans Wolfgang Benz (dir.), *Pazifismus in Deutschland...*, op. cit., p. 23-24.

⁵⁸ L. Quidde cité par W. Wette, *Militarismus in Deutschland...*, op. cit., p. 9.

⁵⁹ K. Holl, le grand spécialiste du pacifisme allemand, a récemment publié une biographie de L. Quidde : Karl Holl, *Ludwig Quidde (1858-1941). Eine Biographie*, Düsseldorf, Droste Verl., 2007.

*Militarismus im heutigen Deutschen Reich. Eine Anklageschrift*⁶⁰. C'est un texte très intéressant car il contient de nombreux renseignements sur l'état même des mentalités et des pratiques au sein de la société allemande. Il résume également très bien l'essentiel des critiques portées par les pacifistes contre les excès du militarisme. Ce qui apparaît clairement, c'est le rôle essentiel du positionnement politique dans l'engagement antimilitariste. Quidde revendique expressément son point de vue de démocrate - qui plus est de démocrate du sud-ouest de l'Allemagne, traditionnellement opposé à la Prusse protestante et monarchiste. Dans son essai, Quidde aborde la question du militarisme sous quatre aspects : d'abord, le militarisme au sein de l'armée ; Quidde insiste sur l'esprit d'excessive subordination qui a cours au sein de l'armée, acquise notamment au prix d'une discipline extrême et de châtiments disproportionnés par rapport aux fautes. Ensuite, il examine les effets du militarisme sur la société civile et les mentalités, les représentations collectives, ce que l'on appelle aussi en allemand l'« esprit du peuple » (*Volksgeist*). Quidde souligne l'importance du militarisme dans la « bonne société » du fait du corps des officiers de réserve qu'il considère comme un véritable « moyen de propagande » et vecteur d'une « certaine corruption » des mentalités⁶¹. Par corruption, Quidde entend l'imprégnation des conceptions du monde militaristes (*militärische Anschauungen*) dans la société, qui empêchent toute véritable démocratisation, répandent vanité, goût des décorations, superficialité, non respect du peuple, imposent des rapports de hiérarchie jusque dans la société civile, dans les associations, notamment au sein de la bourgeoisie, un esprit de soumission, un penchant au mimétisme, freinent les libres initiatives, limitent l'indépendance d'esprit. Les fonctionnaires (administration, justice, enseignement) sont particulièrement touchés par cette mentalité. Pour Quidde, c'est là l'héritage d'une culture d'un niveau de développement inférieur et la garantie d'une évolution sociale malsaine. Quidde insiste dans un troisième temps sur l'influence de l'idéologie militariste au sein de la sphère publique : au sein de l'État, du gouvernement, de l'administration, de l'école et de la législation. Il s'alarme du poids disproportionné des militaires au gouvernement (la plupart des chanceliers sont des généraux), des officiers de réserve dans les administrations, de la discipline militaire dans les écoles, de ce que

⁶⁰ Ludwig Quidde, « Der Militarismus im heutigen Deutschen Reich. Eine Anklageschrift » (1893), dans L. Quidde, *Caligula. Schriften über Militarismus und Pazifismus...*, op. cit.

⁶¹ Ludwig Quidde, « Der Militarismus im heutigen Deutschen Reich... », op. cit., p. 100.

l'obéissance à la loi civile soit souvent conçue comme relevant d'une discipline militaire (et que certaines condamnations pour infraction à la loi procèdent d'une conception militaire, notamment dans le domaine du droit du travail). Enfin, dernier aspect que Quidde aborde dans son réquisitoire : les lois militaires votées dans les années 1890, notamment pour augmenter le nombre de conscrits.

Le second texte, *Caligula. Eine Studie über römischen Cäsarenwahnsinn*, publié en 1894, cette fois sous son propre nom, est une satire du début de règne de Guillaume II à travers une peinture très critique du règne de l'empereur romain Caligula. Guillaume II n'est jamais cité nommément, mais les analogies ne trompent pas le lecteur. Quidde dépeint le caractère de Caligula : manque de talent, de maîtrise de soi, autoglorification, goût du pouvoir, ambition, besoin excessif d'être admiré... Il insiste particulièrement sur la folie de l'empereur, sa « mégalomanie malade » qui se traduit dans ses ambitions militaires délirantes, sa soif de triomphes militaires, de conquêtes maritimes⁶². Il le représente sous les dehors d'un personnage comique, infantile, symptôme d'une époque caractérisée par une dégénérescence morale des peuples vivant sous régime monarchique, corrompus, incapables d'opposition politique et où il n'est fait aucun cas du respect du droit et des libertés individuelles⁶³.

Cette violente satire vaut à Quidde d'être rapidement ostracisé au sein du milieu académique et éditorial où il avait commencé sa carrière. Cet isolement précipite son engagement politique et pacifiste. À vrai dire, Quidde est un cas exceptionnel, l'un des rares pacifistes à attaquer aussi violemment la figure de l'Empereur. Alfred Fried, par exemple, est convaincu des bonnes intentions de Guillaume II sur la scène internationale, il le voit même comme un leader pacifiste et rédige en 1910 un texte en forme d'éloge intitulé : « L'Empereur et la paix mondiale » (*Der Kaiser und der Weltfrieden*)⁶⁴. Ainsi, s'ils sont bien conscients que le militarisme est inconciliable avec la cause pacifiste et qu'il entretient la « paix armée » qu'une rénovation des relations internationales doit justement permettre de dépasser, les pacifistes ne remettent généralement pas en cause la forme institutionnelle de leur État et ne nourrissent que très peu de revendications politiques.

⁶² L. Quidde, « Caligula. Eine Studie über römischen Cäsarenwahnsinn » (1894), dans L. Quidde, *Caligula. Schriften über Militarismus und Pazifismus*, op. cit., p. 70-71.

⁶³ *Ibid.*, p. 67.

⁶⁴ Voir Verdiana Grossi, *Le pacifisme européen, 1889-1914...*, op. cit., p. 81.

La fidélité à la patrie, forte composante de la pensée pacifiste

Les pacifistes ne cessent dans leurs textes de justifier leur patriotisme. Ils y sont contraints par les accusations d'ennemis intérieurs et de traîtres à la patrie qui leur sont adressées - et qui culmineront sous la République de Weimar dans la « légende du coup de poignard dans le dos » (*Dolchstoßlegende*), véhiculée par la frange nationaliste et monarchiste pour faire porter la responsabilité de la défaite aux sociaux-démocrates, républicains démocrates, pacifistes, et tant qu'à faire, aux Juifs⁶⁵. Les pacifistes paieront alors parfois leur engagement de leur liberté, voire de leur vie⁶⁶. Mais leurs justifications sont en réalité sincères : la fidélité à la patrie est une composante essentielle de la pensée pacifiste. Issus en majorité de la bourgeoisie libérale de gauche, enseignants, journalistes, avocats ou médecins, les pacifistes font partie intégrante de la société allemande⁶⁷. Nous avons dit que le nationalisme était la norme dans l'Europe du XIX^e siècle. Il est en effet l'aspiration commune partagée par de nombreux peuples engagés dans des mouvements de fondation nationale. En Allemagne, l'unité enfin acquise au terme de trois guerres est saluée par une grande partie de la population et a fait naître un sentiment d'appartenance positif que l'historien Otto Dann nomme *affirmativer Reichspatriotismus*⁶⁸. Cet

⁶⁵ Lesquels auraient trahi l'armée allemande et le Reich en proclamant la République et en acceptant l'armistice et ses dures conditions, alors que l'Allemagne n'était pas - selon la légende - militairement vaincue. Cette *Dolchstoßlegende* jette un lourd discrédit sur la République de Weimar naissante.

⁶⁶ Certains sont emprisonnés, comme Hans-Georg von Beerfelde, d'autres sont contraints à l'exil : Friedrich Wihlhlem Foerster, Georg Friedrich Nicolai, d'autres enfin sont victimes d'assassinats politiques : par exemple Hans Paasche (officier de marine, activiste convaincu de la responsabilité de l'Allemagne dans le déclenchement de la guerre, assassiné en 1920). Voir W. Benz, *Pazifismus in Deutschland...*, *op. cit.*, p. 20-23.

⁶⁷ Il est toutefois nécessaire de faire une distinction entre les membres (souvent peu actifs) des antennes locales de la DFG et les leaders du mouvement. K. Holl, en s'appuyant sur des études menées par R. Chickering, souligne ainsi que les adhérents du mouvement sont majoritairement issus de la moyenne bourgeoisie : petits entrepreneurs indépendants, petits commerçants, intellectuels (écrivains, journalistes, enseignants, notamment instituteurs), professions libérales (médecins, avocats, pharmaciens), et quelques membres de l'administration communale. Engagés dans des carrières discrètes et moyennement exposées, ils n'auraient pas eu à craindre, selon l'hypothèse de Holl et Chickering, d'être socialement ostracisés. Les leaders du mouvement, en revanche, sont souvent issus des couches supérieures de la société et ont beaucoup à perdre en s'engageant pour la cause pacifiste : grands industriels, parlementaires, juristes, scientifiques ou universitaires de renom ; voir K. Holl, *Pazifismus in Deutschland...*, *op. cit.*, p. 54-57.

⁶⁸ Otto Dann, *Nation und Nationalismus in Deutschland 1770-1990*, Munich, Beck Verl., 1996, p. 186.

attachement à l'Empire s'exprime, comme nous l'avons déjà vu, dans les célébrations de la victoire de Sedan, dans la création de *Kriegervereine* ou encore la multiplication de monuments dédiés aux soldats de la guerre dans la plupart des communes d'Allemagne.

Nous avons insisté sur la « piété militariste » (*Militärfrömmigkeit*⁶⁹) qui façonne les consciences ; le culte de l'État est une autre composante essentielle des mentalités. Cette sacralisation qui trouve en partie ses racines dans la théologie luthérienne, est réaffirmée dans l'idéalisme philosophique du début du XIX^e siècle et rationalisée par l'école historique prussienne⁷⁰. La « théorie des deux règnes » développée par Luther a en effet souvent pu être interprétée comme une justification de l'ordre terrestre, de l'ordre social et politique : dans la sphère religieuse, les croyants vivent leur foi librement et sont tous égaux devant Dieu ; en revanche, dans la sphère sociale et politique, ils doivent obéir au Prince dont la puissance constitue le bras armé de Dieu (cette obéissance garantissant les conditions d'une paix civile qui permet justement à chacun d'exercer sa foi). Près de trois siècles plus tard, dans un contexte historique profondément différent et dans une configuration intellectuelle qui a vu émerger de nombreuses réflexions sur le meilleur régime possible (cf. toutes les théories politiques développées par les Lumières), l'idéalisme philosophique, dont Hegel est l'une des figures centrales, réactualise le thème de la primauté de l'État. Dans *Les principes de la philosophie du droit*, paru en 1820, l'État apparaît comme le couronnement du système hégélien, la clef de voûte de l'édifice, la forme ultime et achevée de l'incarnation de l'Esprit dans la vie sociale et les institutions⁷¹. La « vie éthique » (*Sittlichkeit*) dont l'analyse clôt l'ouvrage, apparaît, comme on sait, sous trois formes objectives : la famille (où les règles de conduite, les premières normes sociales sont intériorisées et transmises), la société civile (lieu d'organisation de la vie économique ainsi que de revendication et de jouissance des libertés subjectives) et l'État. L'État, dont le principe se manifeste dans le droit et les institutions, consacre, garantit et généralise les libertés individuelles ; cette consécration institutionnelle révèle l'essence véritable des libertés : expression de normativités inhérentes à la vie sociale, elles sont le produit d'une reconnaissance intersubjective. En faisant droit à la nature authentique des libertés, l'État empêche l'atomisation de la société à

⁶⁹ Expression utilisée par T. Nipperdey, citée par Christian Baechler, *L'Allemagne de Weimar*, Paris, Fayard, 2007, p. 26.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 30 sq.

⁷¹ Bien sûr, différentes lectures de cet ouvrage sont possibles : la société civile est tout aussi nécessaire au système hégélien que l'État ; elle est, comme lui, une des manifestations de l'Esprit objectif.

laquelle conduirait une société civile entièrement occupée à satisfaire les intérêts particuliers. Grâce à lui, l'individu devient citoyen. Se soumettre à l'État, c'est comprendre qu'il n'y a pas de droits sans devoirs ; c'est se soumettre à un ordre, mais à un ordre juste et rationnel ; c'est obéir à la Raison, à un principe spirituel supérieur. Ainsi, si Kant est certainement une référence, consciente et assumée, pour les pacifistes (le lien entre sa conception d'un droit cosmopolitique et la doctrine du pacifisme juridique professée au tournant du siècle est évident), les grands théoriciens de l'État comme Fichte et Hegel exercent, à la fin du XIX^e siècle une influence probablement plus grande sur les représentations politiques et sociales que le républicanisme kantien, et les pacifistes n'échappent pas, dans leur majorité, à cette influence – aussi diffuse et difficilement quantifiable soit-elle. Il est par exemple intéressant de constater que l'idéal de *Sittlichkeit* (que l'on peut traduire de différentes manières : moralité, éthicité, vie morale ou éthique...) est au cœur du programme de la DFG. Cette moralité est liée, c'est là sa particularité et ce qui justifie le rapprochement avec la philosophie de Hegel, à l'existence d'un État, d'une communauté nationale particulière ; elle n'est pas une simple aspiration universelle à des principes moraux abstraits⁷². Enfin, troisième source intellectuelle participant de cette sacralisation de l'État, les historiens, notamment ceux associés à l'école historique allemande (Droysen, von Sybel, Treitschke), influencés par la philosophie hégélienne, contribuent fortement à diffuser la conception d'un État garant de l'intérêt général, situé au-dessus de la mêlée des intérêts particuliers, des conflits sociaux et des partis. Pour cette tradition historiographique, l'État est un principe supérieur à celui de nation : tandis que celle-ci est le lieu d'expression des antagonismes, celui-là garantit ordre et homogénéité.

Transposée sur un plan institutionnel, cette hiérarchie explique la suprématie de l'exécutif sur le législatif consacrée par la constitution de 1871 : le *Reichstag*, pourtant élu au suffrage universel, dispose de peu de prérogatives, il peut être dissous par l'Empereur, est largement concurrencé par un autre organe non élu au suffrage universel et acquis au pouvoir exécutif, le *Bundesrat*, il n'a pas le pouvoir de nommer le chancelier, bref, il joue un rôle bien moins décisif qu'en France et en Angleterre. Cet ordre de priorité entre État et nation est l'inverse de celui

⁷² Cf. « Programm der Deutschen Friedensgesellschaft », dans W. Benz (dir.), *Pazifismus in Deutschland...*, op. cit., p. 91-92. Les pacifistes justifient la nécessité de mettre fin aux guerres en renvoyant à trois grands principes : la religion, la moralité (*Sittlichkeit*) et l'assistance sociale (*Volkswohlfahrt*).

qui prime en France où le principe supérieur est justement la souveraineté de la nation. La sacralisation de l'État s'incarne aussi dans la tradition prussienne du *Beamtenstaat*, l'État bureaucratique, l'État de fonctionnaires. C. Baechler rappelle que la bourgeoisie est avide de titres honorifiques (les rôles de « conseillers ») décernés par l'État : *Kommerzienrat, Justizrat, Medizinalrat...* Être fonctionnaire signifie pour la bourgeoisie faire partie de la « structure du pouvoir » (*Machtstruktur*)⁷³.

Ces différents éléments aident ainsi à comprendre comment a pu s'imposer en Allemagne une conception du *Rechtsstaat* confinant au positivisme juridique : l'État est légitime parce qu'il est l'État, parce qu'il est le garant d'un certain ordre juridique. Dans cette tradition de pensée, la légitimité se confond avec la simple légalité⁷⁴.

Les pacifistes sont héritiers de cette vision de l'État – qui n'exclut pas quelques affinités avec le républicanisme⁷⁵ – et elle est une des sources qui nourrissent leur patriotisme. Dans leurs textes, ils font en effet systématiquement valoir leur patriotisme, un patriotisme sincère. L'essai d'Otto Umfrid, *Die Friedensidee und der Patriotismus* (1897), pasteur engagé dans le mouvement pacifiste, est emblématique des efforts des pacifistes pour démontrer que pacifisme et patriotisme ne sont pas antinomiques. Le pacifisme (notamment juridique) constitue au contraire une des meilleures voies pour défendre les intérêts de l'État⁷⁶. Il relève même d'un devoir patriotique⁷⁷ ! Dans son texte, Umfrid, s'inspirant des écrits de Tolstoï, grande figure du pacifisme, oppose un « bon » et un « mauvais » patriotisme⁷⁸. Tous deux se nourrissent de la force d'un sentiment : dans le cas du bon patriotisme, ce sentiment est le lien qui

⁷³ Évoquant la classe des fonctionnaires allemands, H.-U. Wehler parle des « dévôts de l'État », cité par C. Baechler, *L'Allemagne de Weimar...*, *op. cit.*, p. 23.

⁷⁴ Le philosophe Jürgen Habermas a proposé dans son ouvrage *Droit et démocratie* (Paris, Gallimard, 1997) une reconstruction du droit moderne sur la base de la conception kantienne du droit réinterprétée à la lumière de sa théorie de la raison communicationnelle. Ce faisant, il montre qu'un véritable *Rechtsstaat* doit être démocratique : la légitimité d'un ordre juridique ne peut résider dans la seule force de sa factualité contraignante, elle demande un consentement de la part des destinataires de cet ordre juridique – qui doivent aussi en être les auteurs. Or, la tradition du positivisme juridique, très forte en Allemagne, notamment dans la première moitié du XX^e siècle, a longtemps contribué à niveler la tension entre validité et facticité du droit, et à rabattre la légitimité d'un ordre juridique sur la seule légalité.

⁷⁵ C'est d'ailleurs toute l'ambiguïté des pacifistes issus de la bourgeoisie libérale de gauche : beaucoup sont favorables à une évolution républicaine du régime, sans pour autant inscrire cette orientation dans leurs programmes ou leurs revendications.

⁷⁶ A. Fried développe ce raisonnement dans son *Friedenskatechismus...*, *op. cit.*, p. 68.

⁷⁷ Cf. « Programm der Deutschen Friedensgesellschaft »..., *art. cit.*, p. 91.

⁷⁸ Otto Umfrid, *Die Friedensidee und der Patriotismus* (1897), larges extraits dans W. Benz (dir.), *Pazifismus in Deutschland...*, *op. cit.* Voir notamment p. 81-83.

nous relie à la *Heimat* (terme qu'on ne peut guère traduire que par une formule générale et imprécise : le lieu d'où l'on vient). C'est un sentiment fort d'attachement, à des paysages, à un pays, une langue, des gens ; c'est une forme d'amour, naturel, ressenti de manière universelle par toutes les populations du monde. Le mauvais patriotisme, en revanche, est un sentiment national agressif, une forme de mépris et de haine pour l'étranger, un chauvinisme qui repose sur l'affirmation maladroite de sa propre supériorité, et qui manifeste de dangereuses inclinations guerrières.

Dans le patriotisme dont se prévalent les pacifistes s'entrecroisent certainement les deux aspects que nous venons d'entrevoir : un profond respect de l'État allemand, un attachement positif à la *Heimat*. Ces deux aspects expliquent leurs différentes prises de position : leur engagement reste toujours dans les bornes de la légalité, ils ne revendiquent par exemple pas d'objection de conscience (ce sera davantage le cas après la guerre avec l'émergence d'une minorité d'activistes radicaux) ; ils se rallient dès le début de la guerre à la *Burgfrieden* (union sacrée), et font alors preuve, selon Karl Holl, d'un « patriotisme actif » (*tätige Vaterlandsliebe*) en soutenant l'effort de guerre du côté des civils, sans céder à un « nationalisme aveugle » (*blinder Nationalismus*)⁷⁹ ; sur le plan extérieur : la plupart sont favorables à un *statu quo vis-à-vis* de l'Alsace Lorraine et ne remettent pas en cause les frontières de 1871 ; en revanche ils protestent contre certains buts de guerre et les projets d'annexion de nouveaux territoires (cf. les *memoranda* de L. Quidde : *Sollen wir annektieren ?* et *Reale Garantien für einen dauernden Frieden*, en 1915) ; la question de la responsabilité allemande divisera finalement assez peu les pacifistes en 1918 ; seule une minorité estimera que l'Allemagne porte une responsabilité particulière dans le déclenchement de la guerre : entre autres F. W. Foerster, H. von Gerlach, H. Paasche, G. F. Nicolai.

La distinction entre authentique patriotisme et chauvinisme faite par Otto Umfrid correspond en fait à deux types de patriotisme qui se sont développés dans le dernier tiers du XIX^e siècle : d'une part un « patriotisme national-démocratique » (*nationaldemokratischer Patriotismus*) qui rassemble une petite partie de la bourgeoisie de sensibilité libérale-démocrate et les sociaux-démocrates, et d'autre part un « nationalisme antidémocratique » (*antidemokratischer Nationalismus*), défendu par les milieux conservateurs monarchistes⁸⁰. Le premier

⁷⁹ K. Holl, *Pazifismus in Deutschland...*, op. cit., p. 108.

⁸⁰ O. Dann, *Nation und Nationalismus in Deutschland 1770-1990...*, op. cit., p. 194.

alimente un cosmopolitisme modéré, qui vise à la réconciliation entre les peuples sur la base d'un droit international remodelé, tout en revendiquant de défendre en premier lieu les intérêts de l'Allemagne⁸¹, le second débouche sur une politique de puissance impérialiste. La Première Guerre mondiale contribue à porter l'opposition plus nettement sur le plan politique : une fois la Russie sortie prématurément du conflit, l'issue de la guerre peut être interprétée comme la victoire des démocraties sur les Empires, et de nombreux pacifistes se trouvent encouragés à faire le lien entre régime démocratique et idéaux de paix. Le *Bund Neues Vaterland*, importante association pacifiste née pendant la guerre, revendique par exemple clairement une orientation républicaine et démocratique.

Au terme de notre présentation, il apparaît sans grande ambiguïté que le pacifisme organisé est un phénomène très marginal dans la société allemande de la fin du XIX^e siècle ; cette marginalité renseigne sur les structures sociales et politiques, et sur les mentalités de l'époque. Nous nous demandions au début de cet exposé dans quelle mesure l'histoire du pacifisme allemand sous le Reich wilhelmien pouvait être intégrée aux théories du *Sonderweg*. Il existe différentes versions, différentes interprétations de cette voie particulière. Qu'elles mettent en évidence les continuités ou, au contraire, les discontinuités entre le II^e et le III^e Reich, les différentes écoles historiographiques se confrontent toutes aux mêmes problématiques : nature de l'impérialisme, mode d'intégration de la communauté nationale, *Sammlungspolitik* (politique de conciliation des intérêts des élites, conduite par Bismarck), retard institutionnel (parlementarisation très limitée), rôle de la bourgeoisie⁸². L'histoire du pacifisme nous semble concentrer et refléter plusieurs de ces problématiques. Elle met en évidence l'ambiguïté de la bourgeoisie libérale, prise entre modernisation, réformisme et attachement à l'Empire ; elle suggère que le militarisme ambiant et l'intégration sur un mode nationaliste agressif sont probablement des tentatives de réponse aux incertitudes créées par les mutations sociales, économiques et culturelles du tournant du XX^e siècle ; elle illustre l'insuffisante démocratisation des esprits et des institutions, et montre le décalage avec

⁸¹ Cet ordre de priorité apparaît clairement dans le programme de la *Zentralstelle Völkerrecht* fondée en 1916 : voir « Gründungsaufwurf der Zentralstelle Völkerrecht », dans W. Benz (dir.), *Pazifismus in Deutschland...*, *op. cit.*, p. 123-124.

⁸² Pour une bonne synthèse des différentes théories et de leurs enjeux idéologiques, voir Benjamin Pinhas, *Les fondements épistémologiques et idéologiques de la querelle des historiens de 1986*, mémoire de master II, sous la direction de G. Raullet, Université Paris-Sorbonne, 2009.

des pays comme la France ou l'Angleterre où le mouvement pacifiste est plus puissant et mieux implanté ; elle montre, au fond, que le mode démocratique de règlement des conflits, sur la scène intérieure et extérieure, dépend d'une rationalisation des schémas de pensée et des arrière-fonds culturels.